

ENERGIES RENOUVELABLES ET MIX ENERGETIQUE

Discipline <i>Academic field</i>	Cours d'ouverture sur les énergies renouvelables
Enseignant <i>Teacher</i>	MACCIONI Nicolas
Contact <i>E-mail address</i>	nicolas.maccioni@gmail.com
Niveau de formation <i>Academic level</i>	2 ^{ème} année
Volume horaire <i>Hours</i>	20h
Langue <i>Language</i>	Français

Description du cours / Course outline

Ce cours propose une première approche politique et pratique du développement des énergies renouvelables à travers le prisme de notre mix énergétique encadré par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE).

Notre histoire contemporaine est de nouveau marquée par des débats intenses sur le choix de notre mix énergétique i.e. hier avec l'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim et aujourd'hui sur fond de guerre en Ukraine et de dépendance des Etats membres de l'UE aux importations de gaz et de pétrole russes.

Objectifs pédagogiques du cours / Course objectives

Ce cours vise à identifier les clés de lecture du débat sur le mix énergétique français qui tend à opposer, souvent de manière stérile, nucléaire et énergies renouvelables dans un contexte européen et international marqué par des contrastes forts entre les choix énergétiques arrêtés par des Etats souverains d'une Région du Monde à l'autre.

Il s'agit également d'offrir une lecture pratique de notre politique énergétique et de sa gouvernance (i.e. les objectifs, les réalisations, les choix politiques etc.). Ce cours se veut ainsi et peut-être avant tout, une vision du terrain de ce que signifie la mise en œuvre de cette politique énergétique et en particulier de l'accélération nécessaire des énergies renouvelables qui sont à court terme la seule technologie opérante pour répondre au défi d'autonomie énergétique de nos territoires (i.e. développement de projets, législations, réglementations et acteurs institutionnels). Des bonnes intentions prodiguées aux niveaux national et international aux réalisations sur le terrain, force est de constater un décalage préoccupant. Du Président de la République en passant par le Gouvernement, le Parlement, les préfets et les DREAL jusqu'au Maire, le développement des énergies renouvelables est, d'abord, animé par une dépendance salutaire à la puissance publique. Il conviendra, ici, de préciser le rôle respectif de ces acteurs et leur capacité d'action sur notre avenir énergétique.

Compétences acquises / Learning outcomes

Maîtrise des principaux enjeux sur notre mix énergétique.

Maîtrise des principales législations, réglementations et acteurs institutionnels qui interviennent dans le développement de nouvelles capacités de production d'énergies renouvelables.

Plan de cours par séance / *Course content for each session*

Chapitre 1 : Doit-on choisir entre énergies renouvelables et énergie nucléaire ?

Séance 1 : Panorama des mix énergétiques dans le Monde.

Séance 2 : L'évolution des contours du débat sur le mix énergétique français

Séance 3 : Idées reçues sur les énergies renouvelables – intervention de l'ADEME.*

Chapitre 2 : La nécessaire régulation du développement des ENR

Séance 4 et 5 : Le cadre légal et réglementaire du développement des énergies renouvelables – intervention d'un avocat spécialisé en droit de l'énergie et en droit de l'environnement.*

Séance 6 : Les acteurs étatiques – étude de cas

Séances 7 : Vers un acte de déconcentration de la politique publique énergétique ? – intervention d'un membre du corps préfectoral.*

Chapitre 3 : Les ENR, une politique publique d'aménagement du territoire

Séance 8 : Région et bloc communal : pivots du déploiement territorial des ENR – intervention d'un Maire, porteur de projet ENR.*

Séance 9 : L'acceptabilité des projets ENR

Séance 10 : Etude de cas – simulation et jeu de rôles

Références bibliographiques / *Bibliography*

Mini CV de l'enseignant / *Mini CV of the teacher*

Titres universitaires :

- Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat de l'Ecole de Formation des Barreaux de Paris (Promotion [2010] *Jean-Denis Bredin*).
- Master de Droit public des Affaires – Université Paris I Panthéon Sorbonne.
- Licence de droit et de Sciences Politiques - Université Paris I Panthéon Sorbonne.

Parcours professionnel :

- Depuis 2021, Directeur délégué France du Groupe Akuo, producteur d'énergies renouvelables.
- De 2017 à 2021, Directeur des relations extérieures du Groupe Akuo, producteur d'énergies renouvelables.
- De 2016 à 2017, Conseiller – Cabinet du Président de la République.
- De 2012 à 2016, conseiller auprès de la ministre en charge des affaires juridiques et européennes, chef de cabinet de la Ministre de la Décentralisation, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat.
- De 2010 à 2012, avocat-conseil dans un cabinet de stratégie à Paris et à Bruxelles.

Mandats électifs :

- 2017-2018 : Maire de Sarcelles et conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France.
- 2014-2017 : Premier-adjoint au Maire de Sarcelles et conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France.